Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2016
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Procédure de consultation

Département fédéral des finances

Loi fédérale sur les droits de timbre
(LT; mise en œuvre de la motion 13.4253 Abate)

Le projet porte sur l'exonération du droit de timbre de négociation pour les fiduciaires statiques étrangères. L'exonération fiscale subjective qui est ajoutée à l'art. 19 de la loi fédérale sur les droits de timbre rendra la place financière suisse plus attrayante pour la clientèle italienne et contribuera à renforcer la compétitivité internationale des banques et des sociétés financières en matière de gestion de fortune.

Date d'ouverture: 25 mai 2016

Date limite: 15 septembre 2016

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: tél. 058 463 273 10, fax 058 462 64 50, www.estv.admin.ch

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante: www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html

7 juin 2016 Chancellerie fédérale